



ont-il le droit de tout bloqué allocations et apl

Par **ibiscuswallis**, le **29/04/2019** à **12:44**

Bonjour,

Je voulais savoir comment la caf à le droit de tout bloqué apl et allocations en sachant que j'ai 3 enfants à charge. Ils m'ont changé de d'organisme MSA et j'ai été retransféré chez eux CAF et depuis plus rien et en plus je n'ai aucun courrier qui fait qu'ils m'ont bloqué mes prestations que se soit apl ou allocations.

Je touche un minimum de chômage et j'ai un dossier mdph mais rien n'est pris en compte et du coup je dois retourner travailler dans le métier ou je n'ai plus le droit à cause de mon handicap.

Est-ce vraiment normal d'en n'arriver là pour pouvoir nourrir mes enfants.

Merci de votre attention et de votre réponse.

Cordialement,

Par **youris**, le **29/04/2019** à **16:23**

bonjour,

comme vous n'indiquez pas les raisons qui ont motivé la suspension de vos allocations, difficile de vous répondre.

vous pouvez vous rendre dans les locaux de votre CAF ou saisir son médiateur.

salutations

Par **ibiscuswallis**, le **29/04/2019** à **19:35**

Bonjour,

En fait ils m'ont donné aucune raison de mon blocage de mes prestations. Le 1 Septembre 2018 la CAF m'a transféré à la MSA et la MSA m'a retransféré à la CAF au début d'année 2019 je n'ai plus la date en tête et depuis mon compte est bloqué.

Je ne comprends pas pourquoi ni aucune raison à ce jour de mon transfert de dossier d'un coté ou de l'autre.

Mais je sais que j'ai 3 enfants à charge et que je me retrouve dans une situation ou je ne sais pas comment faire.

Merci de votre attention et de votre compréhension.